

## **ERRATUM DOSSIER DE RENOUVELLEMENT DE L'AOT ZMEL ARZON**

Le dossier de renouvellement de l'AOT ZMEL d'Arzon qui vous a été transmis en février 2023 pour consultation des services comporte une erreur page 27, sur l'état final de la zone des trois Fontaines.

En effet si la situation de l'état final en 2023 est décrite de façon correcte, la situation finale à plus long terme omet de mentionner les 38 mouillages classiques de la zone Sud qui sont réorganisés en dehors de l'herbier de zostères naines.

La page suivante comporte la correction ci-dessus expliquée.

Par ailleurs, la conclusion du dossier de renouvellement d'AOT est complétée avec les précisions en rouge dans le texte (page 4 ci-dessous) et un tableau bilan du nombre de mouillages est ajouté au dossier.

a) État final

Compte tenu des différents avis et remarques obtenus auprès des usagers, plusieurs modifications vont être apportées :

**Mise en place de racks à annexes horizontaux** au niveau de l'accès plage sur zone de stationnement afin de faciliter l'usage et de ne pas recréer de nouveaux mouvements d'annexes.

**Adapter la taille de la poubelle**, il s'avère qu'en pleine saison la poubelle est rapidement remplie à cause du grand nombre d'utilisateurs (zones de mouillages, promeneurs, pique-nique, etc.)

**Améliorer les sanitaires** mis en place en pleine saison afin d'en assurer plus de propreté et plus de confort.

**Changement de 6 mouillages individuels classiques en mouillages innovants** (zone de mouillages Nord) : chevauchant un herbier à *Zostera marina* dense, il est préférable d'éviter l'impact du raguage des chaînes sur l'herbier.

**Réorganisation des mouillages de la zone Sud pour éviter l'herbier de zostère.**

Cependant, pour les annexes situées au Nord de l'anse, il n'est pas possible d'installer un rack à annexes. Elles seront donc posées au sol.

	Situation initiale	Situation 2023	Situation finale
Surface des zones de mouillages (m <sup>2</sup> )	19 927.7 m <sup>2</sup>	19 927.7 m <sup>2</sup>	19 927.7 m <sup>2</sup>
Nombre de mouillages	44 mouillages classiques	6 mouillages zone Nord réorganisation hors zostères 38 mouillages classiques en zone Sud	6 mouillages innovants zone Nord 38 mouillages classiques réorganisés en dehors de l'herbier de zostères naines en zone Sud
Surface des zones d'embarcations légères (m <sup>2</sup> )	2 214.8 m <sup>2</sup>	2 214.8 m <sup>2</sup>	2 214.8 m <sup>2</sup>
Surface des zones d'échouage	6 302.1 m <sup>2</sup>	6 302.1 m <sup>2</sup>	6 302.1 m <sup>2</sup>
Stockage des annexes	Posées en haut de plage	Posées en haut de plage	Racks horizontaux sur zone de stationnement
Équipements	Zone de stationnement (environ 10 places), poubelles, râteliers à vélos, WC en saison	Zone de stationnement (environ 10 places), poubelles, râteliers à vélos, WC en saison	Zone de stationnement (environ 10 places), poubelles, râteliers à vélos, WC en saison

Tableau 7 - Comparatif état initial / état final de l'anse des Trois Fontaines

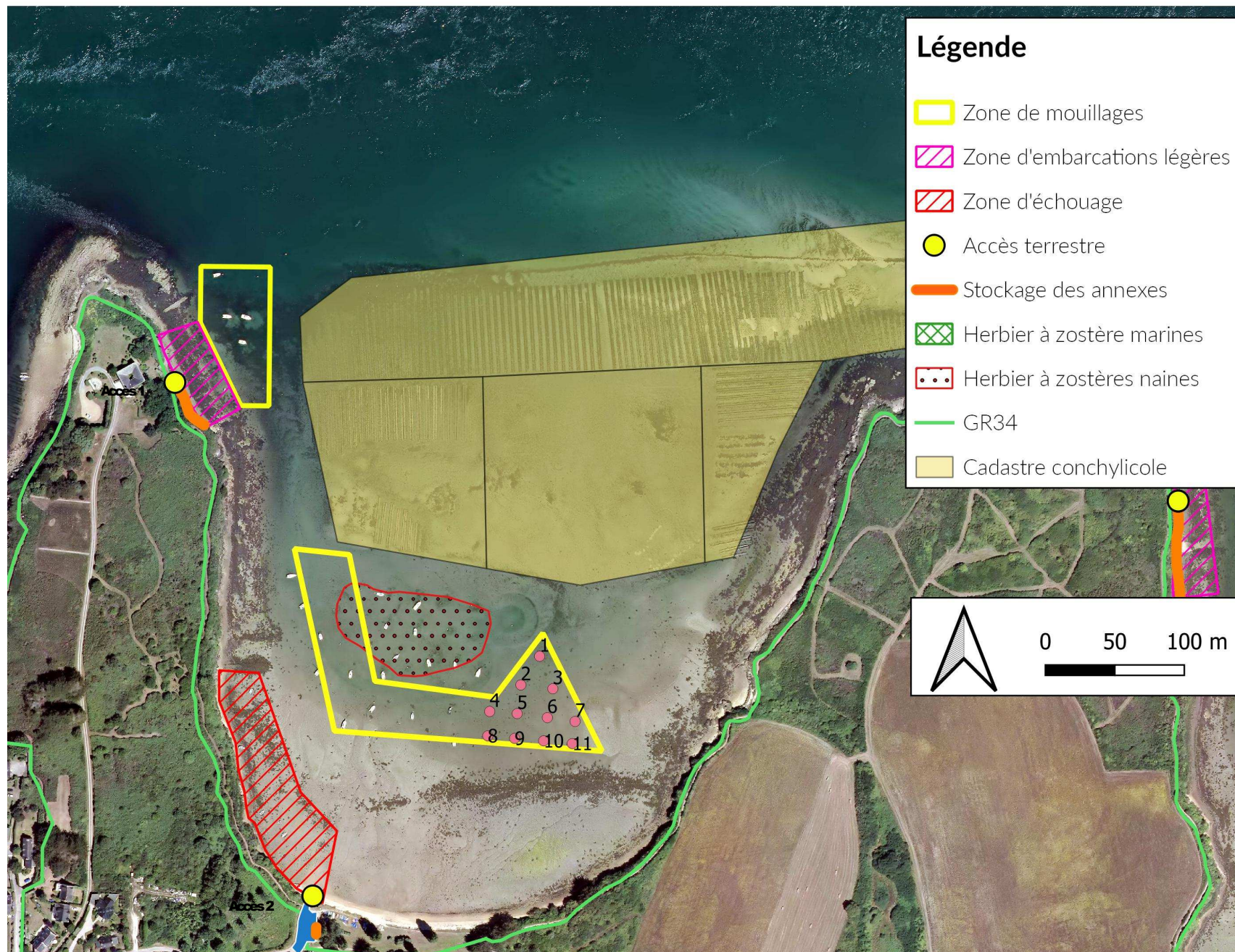


Figure 17 - Carte de l'état final de l'anse des Trois Fontaines



## 1. Conclusion

Le dossier de renouvellement de l'AOT des zones de mouillages et équipements légers de la Commune d'Arzon est présenté avec une étude environnementale approfondie par rapport à l'autorisation accordée en 2002.

Le souhait de la commune a été de réaliser un diagnostic et une analyse de chaque zone (sept côté Golfe du Morbihan et deux côté océan Atlantique) avec comme principal objectif une meilleure prise en compte des écosystèmes. Le choix a été fait de ne pas externaliser l'étude mais de la diriger en interne et d'effectuer le travail de terrain en régie. Chaque zone de mouillage a été explorée d'un point de vue terrestre (recensement faune et flore) et maritime.

Pour le côté maritime, une exploration à marée basse a permis de cartographier les herbiers de zostères naines situés sur l'estran.

Pour l'espèce de zostère marine une exploration à l'aide d'une caméra immergée a été faite lors de plusieurs sorties en bateau. Il est à noter que des investigations plus poussées seraient opportunes afin de cartographier précisément les herbiers présents (secteur de Pen Castel et du Fogo Kerjouanno).

Un complément d'étude (annexe 5 et 6) a été réalisé par TBM Environnement au printemps et à l'été 2022, les conclusions et les préconisations de cette étude complémentaire ont été intégrées dans cette dernière version de la demande de renouvellement.

Le diagnostic de chaque zone de mouillages nous a permis de dégager des enjeux prioritaires et de mettre en place un certain nombre d'actions : la préservation des herbiers de zostères a été identifiée comme un enjeu principal.

Pour préserver ces écosystèmes, la commune s'appuie sur des avancées technologiques (mouillages de moindre impact évitant le ragage des chaînes sur les fonds marins) déjà testées dans le port de Port-Navalo depuis deux ans. Une des actions majeures à mettre en œuvre consistera donc à remplacer les mouillages classiques présents sur les herbiers de zostères par des mouillages innovants (cf. Annexe 1). Ces évolutions seront phasées dans le temps pour respecter le budget des zones de mouillages.

D'autres enjeux ont été identifiés entraînant la mise en place d'actions correctives permettant de concilier le fonctionnement des zones de mouillages avec la préservation de l'environnement, la qualité des paysages et un comportement plus responsable des usagers (plaisanciers, baigneurs, promeneurs, pêcheurs, ostréiculteurs, etc.).

Ainsi, le dossier de renouvellement de l'AOT des zones de mouillages et équipements légers prévoit :

- une meilleure prise en compte de l'environnement (préservation des herbiers de zostères en remplaçant des mouillages classiques par des mouillages de moindre impact) ;
- une sensibilisation de la population et des usagers sur les bonnes pratiques écologiques (faune, flore, gestion des déchets, respect de la qualité des paysages) et de navigation. Cette sensibilisation se fera par des actions de communication à l'aide de panneaux d'information sur chaque site, au bureau des ports et mouillages et sur le site internet.  
La commune s'engage également à relayer les documents pédagogiques réalisés par différentes institutions (PNR du Golfe du Morbihan, SMVM, ONCFS, DDTM, DREAL, etc.) ;
- la prise en compte du Schéma de Mise en Valeur de la Mer approuvé en 2020 en n'augmentant pas le nombre de mouillages sur les zones et même en réduisant l'emprise des zones d'embarcations légères.

- de ne pas augmenter la fréquentation sur les voies de circulation et accès recensés.
- de renouveler et de mettre à jour un règlement de police et un règlement d'exploitation, en les adaptant pour traduire une volonté écologique forte (interdiction carénage, gestion des annexes, des déchets, interdiction de jeter l'ancre dans certains secteurs sensibles ...).
- de poursuivre l'implantation des sanitaires sur le territoire côté Golfe et côté Océan (cf. Annexe 2).

#### Bilan du nombre de mouillages sollicités dans le renouvellement de l'AOT

Zones de mouillages	Nombre de mouillages		
	Situation initiale	Situation 2023	Situation finale
<b>Monteno</b>	<b>108</b>	<b>94 (suppression de 14 mouillages à l'échouage sur l'herbier de zostères et conversion de 40 mouillages en eau en mouillages de moindre impact )</b>	<b>64 (suppression par non renouvellement des contrats de tous les mouillages à l'échouage sur l'herbier de zostères)</b>
<b>3 Fontaines</b>	<b>44 (6 zone Nord et 38 zone Sud)</b>	<b>44 (6 zone Nord et réorganisation des 38 mouillages de la zone Sud hors herbier de zostères naines)</b>	<b>44 (6 mouillages de moindre impact zone Nord et 38 mouillages réorganisés zone Sud en dehors de l'herbier de zostères)</b>
<b>Bernon</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>Extinction de la zone par non renouvellement des contrats</b>
<b>La Palisse</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>Extinction des zones par non renouvellement des contrats</b>
<b>Pen Castel</b>	<b>113</b>	<b>113</b>	<b>120 (ajout d'une ligne de 7 mouillages)</b>
<b>La Jument</b>	<b>4</b>	<b>4 + 9 mouillages de moindre impact après renouvellement de l'AOT ZMEL et interdiction des mouillages à l'ancre</b>	<b>13</b>
<b>Hent Tenn</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Océan</b>	<b>5 non intégrés dans l'AOT ZMEL 2002</b>	<b>5 à intégrer dans l'AOT renouvelée en 2023</b>	<b>5 mouillages de moindre impact</b>
<b>Mouillages replacés dans les ports de port Navalo et Kerners</b>	<b>0</b>	<b>1 mouillage de moindre impact à Port Navalo</b>	<b>1 déjà fait+ remplacement avant 2025 des 30 mouillages enlevés du Monteno sur Port Navalo et/ou Kerners</b>
<b>Total</b>	<b>283</b>	<b>278</b>	<b>278</b>